

## C.—TRAITEMENT

1°.—*Troubles digestifs.*—Comprend le traitement diététique, le traitement général et le traitement médicamenteux.

1°. *Traitement dietétique.*—Dans la *dyspepsie infantile* c'est tantôt la qualité du lait qui est défectueuse, tantôt c'est la quantité d'aliments qui est trop forte, tantôt enfin il y a pour le lait une véritable intolérance principalement entre les âges de 10 et 24 mois. Ce sont ces fautes de régime qu'il faut redresser tout d'abord; c'est cette intolérance pour le lait féminin ou de vache qu'il faut reconnaître. Puis on traitera l'état général et certains symptômes spéciaux.

*Le traitement diététique* diffère suivant qu'il s'agit d'enfants au sein ou au biberon, ou bien d'enfants arrivés à la période de sevrage ou d'ablactation.—(a) Chez les *enfants au sein* les troubles digestifs sont rares et le plus souvent légers, ils sont dûs à ce que l'enfant prend trop et trop souvent, soit à ce qu'il ne prend pas assez, cas rare se rencontrant chez les nourrissons inanisés ou dans les cas d'aérophagie excessive due à ce que l'enfant avale de l'air au lieu de lait ou bien à ce que l'air normal de l'estomac ne peut s'échapper du fait d'un spasme supérieur du cardia et de l'œsophage. Enfin les troubles digestifs des enfants au sein sont dûs à ce que le lait ne convient pas à l'enfant (cause très rare). Pour reconnaître si c'est la quantité de lait qui est défectueuse, il faut peser l'enfant avant et après la tétée pendant 24 heures afin de savoir combien de lait il a pris au sein. Si au contraire l'allaitement a été bien conduit on accusera la qualité du lait, soit parce que la mère a ses règles, soit parce qu'elle a fait des écarts de régime ou a eu de fortes émotions morales, soit enfin parce qu'elle est en mauvaise santé. Dans ce cas (mauvaise qualité) on fera prendre à l'enfant des